



Municipalité de Champlain
819, rue Notre-Dame, Champlain QC G0X 1C0
Téléphone 819-295-3979 / Télécopieur 819-295-3032
courriel : info@municipalite.champlain.qc.ca



AVIS PUBLIC

AVIS PUBLIC est, par les présentes donné par le soussigné, Donald Brideau directeur général greffier-trésorier, que le conseil municipal de Champlain a adopté, le 2 juillet 2024 le règlement suivant :

- **RÈGLEMENT 2024-06 DECRETANT UNE DEPENSE DE 1 952 212 \$ ET UN EMPRUNT DE 797 212 \$ POUR LA REALISATION DE TRAVAUX DE CONDUITES D'EGOUTS SANITAIRE DANS LES RUES SAINTE-ANNE ET SAINT-JOSEPH.**

Ce règlement est entré en vigueur le 3 juillet 2024.

Ce règlement peut être consulté, sur le site www.municipalite.champlain.qc.ca section règlement, par tout intéressé.

Donné à Champlain ce cinquième-jour du mois de juillet deux mille vingt-quatre.

Donald Brideau

Donald Brideau
Directeur général, greffier-trésorier

.....

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Je soussigné, Donald Brideau, directeur général greffier-trésorier certifie par les présentes sous mon serment d'office que j'ai affiché deux (2) copie ci-haut mentionné sur le site internet de la municipalité (section avis) et au bureau municipal, le 5 juillet 2024.

Donné à Champlain ce cinquième-jour du mois de juillet deux mille vingt-quatre.

Donald Brideau

Donald Brideau
Directeur général, greffier-trésorier